

L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ DANS LA LANGUE STANDARD ET EN FRANÇAIS VERNACULAIRE

Définition

L'accord du participe passé en français contemporain est un cas d'accord entre un argument verbal (l'argument interne, l'argument non-agentif) ou un élément co-indexé avec celui-ci (un pronom relatif ou un pronom clitique) et une forme non-conjuguée du verbe lexical, à savoir le participe passé, dans certaines configurations syntaxiques. Le phénomène d'accord (angl. *agreement*) est défini de la manière suivante en linguistique:

The term agreement commonly refers to some systematic covariance between a semantic or formal property of one element and a formal property of another (Steele 1978: 10)

- (1) La_{F(SG.)} pomme (~~laquelle~~_{F(SG.)}) que Pierre a donné-e_{F(SG.)} à Jean.
(2) La_{F(SG.)} pomme a été donné-e_{F(SG.)} à Jean.

Dans l'exemple (1), *la pomme*, antécédent de la phrase relative restrictive *que Pierre a donnée à Jean*, est coréférentielle avec un pronom relatif (muet dans ce cas-là, cf. Jones 1996, chap. 10.5),¹ le contrôleur de l'accord, (cf. Corbett 2006 pour la terminologie de l'accord en général), qui représente l'argument interne du prédicat *donner* (le complément d'objet direct, *cod*). Ce contrôleur précède le participe passé, la cible de l'accord, qui, par conséquent, change de forme et s'adapte au trait [féminin] du contrôleur (le singulier n'étant pas marqué). Dans l'exemple (2), l'argument interne de *donner* est le sujet de la phrase (au passif) à la position initiale, précède par là le participe passé, qui s'accorde en genre au contrôleur *la pomme*.

Dans les termes de la grammaire relationnelle, cet accord du français standard peut être défini comme suit:

Les conditions de l'accord du participe passé en français contemporain:

- (i) La proposition est finalement *intransitive* (= il n'y a pas de complément d'objet direct dans sa position canonique postverbale).
(ii) *a* est autorisé au contrôle de l'accord.

Un nominal *a* est autorisé au contrôle de l'accord si:

- il n'est pas chômeur = il se trouve dans une position argumentale;
- il est le 2-initial de *p* = il est le complément d'objet direct ou en général l'*argument interne* du verbe lexical qui forme le participe passé en question (cf. Loporcaro 1998: 53)

Selon Loporcaro (1998), deux paramètres fondamentaux déterminent l'accord du participe passé dans les langues romanes en général : la sélection du verbe auxiliaire et, dans le cas des verbes transitifs, l'*ordre linéaire* entre participe passé et objet direct. En outre, si l'accord du participe passé avec le sujet est réalisé, c'est l'auxiliaire *être* qui est utilisé. (cf. Stark et Riedel 2013: 119).

Morphosyntaxe

L'accord entre l'argument interne et le participe passé se réalise en français standard contemporain avec les deux auxiliaires *avoir* et *être*. Il se produit également sans verbe auxiliaire.

¹ *Que* étant considéré d'habitude comme la simple conjonction introduisant aussi bien les complétives que les relatives, analogue à l'anglais *that*.

Quand le participe passé se trouve en position adnominale (ajout), il s'accorde, comme les adjectifs adnominaux, en genre et en nombre au nom qu'il modifie (cf. Riegel, Pellat et Rioul 2009⁷ : 502) :

- (3) Les_{(F.)PL} liaisons dangereu-se_{F-SPL}

Cela vaut aussi pour le participe passé comme complément prédicatif (attribut du sujet) dans les constructions avec copule.

Le marquage de l'accord du participe passé est dans la grande majorité des cas un marquage seulement graphique (-e- pour le féminin ; -s pour le pluriel), appris à l'école (cf. p.ex. Chervel 1977: 47, Béguelin 2002). Cependant, dans un petit groupe de verbes assez fréquents (cf. Hunnius 1980: 249s., aussi Gutwin 1996: 9s.) se terminant en lettre consonantique dans le code graphique (*fait-*, *écrit-*, *construit-*), il peut aussi être réalisé à l'oral par une désinence consonantique dans le cas du féminin (le pluriel n'étant jamais 'audible'): *acheté - acheté-e-s* ([aʧte]) vs. *fait - fait-e* ([f ε] vs. [f ε t]).

L'auxiliaire *être* s'utilise dans les constructions inaccusatives, passives (exemple (5)) et réfléchies (exemple (4)). Dans toutes ces constructions, le participe passé s'accorde aux traits (genre, nombre) du sujet de la phrase, ou avec le clitique réfléchi coréférentiel (sauf dans les constructions réfléchies où le clitique réfléchi est complément d'objet indirect, cf. Jones 1996: 93), indépendamment de la position pré- ou postverbale du sujet :

- (4) Elle-S_{F-PL} se sont peigné-e-S_{F-PL} (Riegel, Pellat et Rioul 2009⁷ : 506).
 (5) À chaque candidat sera présenté-e_{F(SG.)} une_{F(SG.)} épreuve (cf. Lahousse 2011)

Les verbes inaccusatifs (cf. Perlmutter 1978, Burzio 1986, Tellier et Valois 2006 : 47ss.), qui choisissent l'auxiliaire *être* (p.ex. *arriver* ; avec quelques exceptions comme *surgir* etc.), sont des verbes intransitifs dont l'argument nominal n'est pas un agent prototypique et qui se comporte comme un complément d'objet direct des verbes transitifs directs (p.ex. *acheter*): il peut se trouver en position postverbale (exemples (6) et (7)), se pronominaliser par *en* (exemples (8)) et peut être modifié à l'aide du participe passé adnominal (exemples (9)). Tout ceci en opposition aux verbes intransitifs inergatifs (p.ex. *téléphoner*) et transitifs directs :

- (6) a. Trois_{(M.)PL} touristes sont arrivé-s_{(M.)PL}.
 b. Jean le_{(M.)PL} a acheté-s_{(M.)PL}.
 c. Trois touristes ont téléphoné-*s_{(M.)PL}
 (7) a. Il est arrivé trois touristes.
 b. Jean a acheté deux chevaux.
 c. *Il a téléphoné trois touristes.
 (8) a. Il en est arrivé trois.
 b. Il en a acheté(s) trois.
 c. *Il en a téléphoné trois.
 (9) a. Les touristes finalement arrivés, la fête put commencer.
 b. Les chevaux finalement achetés, la fête put commencer.
 c. Les touristes finalement téléphonés, la fête put commencer.

Dans les constructions avec l’auxiliaire *avoir*, le participe passé, dans le standard, s’accorde avec un complément d’objet direct qui lui est antéposé². L’antéposition est possible (et toujours motivée indépendamment de l’accord, qui, lui, en est un résultat) avec les pronoms clitiques objets (*me, te, se, nous, vous, le, la, les, en*, avec restrictions, exemple (10)) ou avec des ‘éléments *qu-*’ (cf. Laenzlinger 2003, chap. 6), donc des pronoms interrogatifs (exemple (12)) ou relatifs (exemples (1) et (11)) dans le cas de constructions relatives, interrogatives ou clivées (exemple (13)); tous les exemples suivants sont tirés de Riegel, Pellat et Rioul 2009⁷ : 502ss):

- (10) — Qu’as tu fait de ce-tte_{F.SG} lettre_(F) ?
 — Je l_{F.SG}’ai remis-e_{F.SG} à qui de droit.
 (11) Les_{(F)PL} bêtise-s_{(F)PL} (~~lesquelles~~)_{(F)PL} qu’il a fait-e-s_{F-PL}.
 (12) Combien de femme-s_{(F)PL} Don Juan a-t-il séduit-e-s_{F-PL} ?
 (13) C’est tout-e_F un-e_{F.SG} ville_(F) que le séisme a détruit-e_{F.SG}.

L’objet direct *toute une ville*, extrait de la phrase *Le séisme a détruit toute une ville*, se trouve focalisé dans une position précédant le participe passé, d’où la possibilité de faire l’accord.

Réalisation dans des corpus du français spontané / non-standard

Il est connu depuis longtemps que l’accord du participe passé n’est pas toujours réalisé dans les variétés vernaculaires du français contemporain. D’habitude, l’absence de l’accord est considéré comme marqueur sociolinguistique indiquant des variétés diastratiques basses, un manque de scolarisation ou simplement de culture (cf. à nouveau Chervel 1977 ou la discussion de Béguelin 2002; cf. récemment aussi Gaucher 2013). Une approche différente considère l’absence de l’accord du participe passé comme indicateur variationnel d’un „français de l’immédiat“ (cf. Koch/Oesterreicher 2011² : 169), donc d’une variété situationnelle vernaculaire informelle, mais pas nécessairement coïncidant avec des sociolectes bas ou des niveaux de langue bas. Son caractère avant tout graphique/écrit a mené certains à le considérer comme une „simple servitude grammaticale moribonde“ (Béguelin 2002, voir aussi Blanche-Benveniste 2006) et postuler un changement linguistique vers l’invariabilité du participe passé (cf. Riegel, Pellat et Rioul 2009⁷ : 503).

Devant cet état de choses, nous avons analysé trois corpus de français contemporain ‚spontané‘ (européen), un graphique (la partie française du corpus de SMS suisse: *sms4science.ch*, environ 94’000 *tokens*) et deux corpora de français ‚spontané‘ phoniques / parlés (OFROM: français de la Suisse romande, environ 233’000 *tokens*, et C-ORAL-ROM, partie française, environ 300’000 *tokens*). L’ensemble des trois corpora regroupe des usages de la langue proches du standard ainsi que des usages très vernaculaires, la majorité des énoncés étant produits spontanément (dialogues, conversations, échanges entre amis), sans trop faire attention à la norme prescriptive.

Les trois tableaux suivants montrent le taux de réalisation de l’accord du participe passé de manière globale, avec, pour les deux corpora oraux, seulement les

² Nous n’allons pas discuter ici les règles complexes et seulement partiellement motivées autour des constructions causatives avec *faire* et *laisser* (jamais d’accord avec le participe causatif) et les verbes de perception (accord avec le clitique objet de l’infinitif subordonné quand il s’agit de l’agent de l’infinitif, pas quand il s’agit du thème, cf. MacKenzie 2013:27) ; voir, pour le français standard, Riegel/Pellat/Rioul 2009 : 503ss.

accords « audibles » pris en compte (les chiffres que nous présentons par la suite ne sont donc pas directement comparables):

	Chiffres absolus	Pourcentage
Non marqué	72	10.1
Marqué	638	89.9
Total	710	100

Tableau 1: Marquage de l'accord du participe passé dans le corpus *sms4science.ch* entier

	Chiffres absolus	Pourcentage
Non marqué	14	14.43
Marqué	83	85.57
Total	97	100

Tableau 2: Marquage de l'accord du participe passé dans le corpus OFROM (accords consonantiques audibles)

	Chiffres absolus	Pourcentage
Non marqué	16	14.55
Marqué	94	85.45
Total	110	100

Tableau 3: Marquage de l'accord du participe passé dans le corpus français du C-ORAL-ROM (accords consonantiques audibles)

L'accord du participe passé est donc loin d'être moribond en français vernaculaire contemporain, mais bien présent aussi dans les productions spontanées, comme celles ci-dessous :

- (14) Ben oui c'était le gag, **nous**_{(M.)PL} **sommes allé-s**_{(M.)-PL} y manger avec Ronny et nous n'avons pas pu résister à prendre les ravioli Carly quand nous les_{(M.)PL} avons vu_(M.SG) sur la carte. (*sms4science.ch*)
- (15) et la maison ici où on se trouve **elle**_{F.SG} **était construit-e**_F en mille | _ | euh neuf cents (OFROM)
- (16) Les_{PL} voie-s_{F(PL)} sont [/] sont difficiles / sont mal entretenues / **n'ont pas été refait-e-s**_{F-PL} encore (C-ORAL-ROM)

Or, ceci ne vaut pas pour toutes les constructions. En effet, la différence dans le taux d'« erreurs » de marquage de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire *avoir* vs. *être* dans le corpus *sms4science.ch* s'avère statistiquement significative (cf. Stark/Riedel 2013), tandis que l'ordre contrôleur – cible (participe passé suivant ou précédant l'argument interne) et la catégorie grammaticale du contrôleur (pronom clitique ou élément *qu-*) ne semble pas avoir d'influence (cf. Stark 2014). Bien que les chiffres absolus dans les deux corpora oraux soient trop bas pour effectuer un calcul statistique fiable, les difficultés que montrent les sujets parlant à réaliser un accord avec *avoir* sont considérables par rapport à *être* (tableaux 5 et 6 ci-dessous) :

	Non marqué	Marqué	Total
<i>Avoir</i>	25 23.4%	82 76.6%	107 100%
<i>Etre</i>	32 7.8%	377 92.2%	409 100%
<i>être</i> ellipses/épithète	15 7.7%	179 92.3%	194 100%
Total	72 10.1%	638 89.9%	710 100%

Tableau 4: Marquage de l'accord du participe passé en fonction de l'auxiliaire dans *sms4science.ch*

	Non marqué	Marqué	Total
<i>Avoir</i>	7 46.67%	8 53.33%	15 100%
<i>Etre</i>	7 11.29%	55 88.7%	62 100%
<i>être</i> ellipses / épithète	0 0%	20 100%	20 100%
Total	14 14.58%	82 85.42%	97 100%

Tableau 5: Marquage de l'accord du participe passé en fonction de l'auxiliaire dans le corpus OFROM (accords consonantiques audibles) (statistiquement significatif, mais nombre total d'occurrences trop faible pour des résultats valides)

	Non marqué	Marqué	Total
<i>Avoir</i>	9 45.0%	11 55.0%	20 100%
<i>Etre</i>	7 10.6%	59 89.39%	66 100%
<i>être</i> ellipses / épithète	0 0%	24 100%	24 100%
Total	16 14.55%	94 85.45%	110 100%

Tableau 6: Marquage de l'accord du participe passé en fonction de l'auxiliaire dans le corpus français du C-ORAL-ROM (accords consonantiques audibles) (statistiquement significatif, mais nombre total d'occurrences trop faible pour des résultats valides)

- (17) en en pédagogie on n'a rien fait maintenant c'est **des choses**_{F.PL} qui qui seraient | _ | **qui seraient plus permis** | _ | euh plus **permis-e**-r_{SPL}
- (18) j'avais **des bottes**_{F.PL} **rouges** aussi mon dieu je sais même pas **où je les ai mis**_(M.SG.)

Ces deux exemples de OFROM illustrent très bien la tendance générale. Tandis que nous observons une autocorrection dans (17), construction relative au passif avec l'auxiliaire *être*, (18) ne montre pas d'accord avec le clitique *les* précédant le

participe passé *mis*, dont l'antécédent *des bottes rouges* est féminin pluriel, ce qui aurait dû être réalisé selon la norme prescriptive sous la forme de <mis-e-s>, [miz].

Pour conclure cette partie empirique, deux observations faites à propos des SMS français de la Suisse devraient illustrer le fait que les 'fautes' d'accord dans les données spontanées ne sont, selon nous (cf. Stark et Riedel 2013), ni aléatoires, ni influencées directement par la phonie. Comme on le voit dans les deux tableaux suivants, le taux d'erreurs pour le genre est significativement plus haut que celui pour le nombre, et ceci en dépit du fait que le genre soit le seul trait 'audible' dans l'accord du participe passé (mais il est un trait ininterprétable du point de vue sémantique, sauf pour les noms de personnes) :

	Chiffres absolus	Pourcentage
Non marqué	57	8.0
Marqué	653	92.0
Total	710	100

Tableau 7: Marquage de l'accord du participe passé selon le *genre* du contrôleur dans le corpus *sms4science.ch*

	Chiffres absolus	Pourcentage
Non marqué	18	2.5
Marqué	692	97.5
Total	710	100

Tableau 8: Marquage de l'accord du participe passé selon le *nombre* du contrôleur dans le corpus *sms4science.ch*

Le fait que l'accord du participe passé dans les SMS suisses ne dépend pas du marquage phonique 'audible' est illustré finalement par les chiffres dans le tableau 9 :

	Non marqué	Marqué	Total
Seulement graphique	69 10.1%	616 89.8%	685 100%
Réalisation phonique possible	3 12.0%	22 88.0%	25 100%
Total	72 10.1%	638 89.9%	710 100%

Tableau 9: Marquage de l'accord du participe passé en fonction de l'«audibilité» dans le corpus *sms4science.ch*

Interprétation

L'accord du participe passé en français contemporain peut être considéré, outre comme variable sociolinguistique potentielle, comme une sorte de marque de « conjugaison objective » (cf. Kayne 1989, 2015). On marque sur le participe passé les valeurs des traits de genre et nombre de son argument interne spécifique (cf. Obenauer 1992, Déprez 1998 sur la variation déclenchée par l'interprétation non-spécifique de l'argument interne, qui empêche l'accord dans des cas comme *Voilà une voiture que Jean*

*n'aurait jamais conduit/*e*). En termes plus généraux, l'accord sur le participe passé marque l'argument verbal qui n'est pas l'agent (cf. Stark 2014). Pour l'accord avec l'auxiliaire *être*, on peut le comprendre en outre comme signalant le fait que le sujet de la phrase n'est pas agentif, la construction est intransitive, aussi au niveau sémantique (cf. Kayne 1989, Loporcaro 1998 et Georgi 2014, se basant sur d'éventuels parallèles avec le marquage différentiel de l'objet dans les langues romanes, qui marque des arguments aptes à fonctionner comme sujet). Ou dans les mots de Claire Blanche-Benveniste (2006 : 47) :

[...] il faut que le verbe soit interprétable comme un processus qui débouche sur un état résultatif du complément, et il ne faut pas qu'il soit interprétable comme un événementiel.

Or, cela ne vaut que pour les constructions avec *être*; dans le cas d'accord du participe passé avec *avoir*, le sujet est un agent, le participe s'accordant au complément d'objet direct précédant (reposant donc sur une régularité supplémentaire, l'ordre linéaire de contrôleur et cible). Nous avons vu plus haut que c'est justement l'accord avec l'auxiliaire *avoir* qui pose problème dans les productions spontanées (ceci est largement confirmé par Blanche-Benveniste 2006, qui y voit une règle artificielle moribonde aussi dans ses données), et c'est cet accord-là qui pose problème aussi pour une généralisation fonctionnelle de l'accord du participe passé. Ces observations devraient inciter à repenser le statut de cette règle, purement normative, selon nous.

Elisabeth Stark (22.6.2015)

Références

Corpus

- Avanzi, Matthieu, , Marie-José Béguelin et Federica Diémoz. 2012-2014. Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande. Université de Neuchâtel <http://www.unine.ch/ofrom>
- Cresti, Emanuela et Massimo Moneglia. 2005. *C-ORAL-ROM. Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*. Amsterdam : Benjamins.
- Stark, Elisabeth, Beni Ruef et Simone Ueberwasser. 2009-2014. *Swiss SMS Corpus*, University of Zurich. <https://sms.linguistik.uzh.ch>

Etudes

- Béguelin, Marie-José. 2002. Faut-il simplifier les règles d'accord du participe passé ? Approches interlinguistiques de la complémentation verbale : quels savoirs pour l'enseignant ? Quels savoirs pour l'élève ? *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 37, 163-189.
- Blanche-Benveniste, Claire. 2006. L'accord des participes passés en français parlé contemporain. C. Guillot, S. Heiden et Sophie Prévost (dirs). *À la quête du sens : études littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia*. Lyon : ENS. 33-49.
- Burzio, Luigi. 1986. *Italian Syntax: A Government-Binding Approach*, Dordrecht : Reidel.
- Chervel, André. 1977. *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris: Payot.
- Corbett, Greville. 2006. *Agreement*, Cambridge: Cambridge University Press.

- Déprez, Viviane. 1998. Semantic effects of agreement: The case of French past participle agreement. *Probus* 10, 1-65.
- Gaucher, Damien. 2013. L'accord du participe passé à l'oral comme variable sociolinguistique. F. Marsac / Jean-Christophe Pellat, (dirs), *Le Participe Passé, entre accords et désaccords*. Strasbourg: Presses Universitaires de Strasbourg. 115 - 130.
- Georgi, Doreen. 2014. *Opaque Interactions of Merge and Agree: On the Nature and Order of Elementary Operations*. Thèse de doctorat non publiée, Université de Leipzig.
- Gutwin, Stefan. 1996., *Der accord du participe passé als Testfall der französischen Grammatikschreibung*. Tübingen : Niemeyer.
- Hunnius, Klaus. 1980. Sprachnorm und Sprachgebrauch: Zur Geschichte der Kongruenzregeln des *participe passé*. H.-D. Bork, Artur Greive et Detlev Woll (dirs.). *Romanica Europaea et Americana. Festschrift für Harri Meier zum 75. Geburtstag* : Bouvier. 131-169.
- Jones, Michael Allan. 1996. *Foundation of French Syntax*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kayne, Richard. 1989. Facets of Romance past participle agreement. Paola Benincà (dir.). *Dialect variation and the theory of grammar*. Dordrecht : Foris. 85–103.
- Kayne, Richard. 2015. Deletion and Movement. Conférence à *Incontro di Grammatica Generativa*, Université de Perugia, 26 -28 février 2015.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf ([1990] 2011): *Gesprochene Sprache in der Romania. Französisch – Italienisch – Spanisch*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Laenzlinger, Christophe. 2003. *Initiation à la syntaxe formelle du français*. Berne : Peter Lang.
- Lahousse, Karen. 2011. *Quand passent les cigognes? Le sujet nominal postverbal en français moderne*. Paris: Presses Universitaires de Vincennes.
- Loporcaro, Michele. 199., *Sintassi comparata dell'accordo participiale romanzo*. Turin : Rosenberg e Sellier.
- MacKenzie, Ian. 2013. Participle-object agreement in French and the theory of grammatical viruses. *Journal of Romance Studies* 13, 1, 19-33.
- Obenauer, Hans-Georg. 1992. L'interprétation des structures *wh* et l'accord du participe passé. Hans-Georg Obenauer et Anne Zribi-Hertz (dirs.). *Structure de la phrase et théorie du liage*. Paris : Presses universitaires de France. 169-193.
- Perlmutter, David M. 1978. Impersonal passives and the Unaccusative Hypothesis. *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. 157–189.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul. 2009⁷. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Stark, Elisabeth. 2014. Règles et régularités de l'accord en français contemporain. Conférence invitée au colloque international *Les relations d'accord dans la syntaxe du français*, Université de Fribourg, 25 septembre 2014.
- Stark, Elisabeth et Isabelle Riedel. 2013. L'accord du participe passé dans les SMS francophones du corpus SMS suisse. *Romanistisches Jahrbuch* 63, 1, 116–138.
- Steele, Susan. 1978. Word order variation: a typological study. Joseph H. Greenberg, Charles A. Ferguson et Edith A. Moravcsik (dirs.). *Universals of Human Language*, vol. IV: *Syntax*. Stanford : Stanford University Press. 585-623.
- Tellier, Christine et Daniel Valois. 2006. *Constructions méconnues du français*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.